



Nous vous invitons à participer à une journée de formation :

Comment faciliter les échanges entre agriculteurs et apiculteurs ?

<u>Intervenant</u>: Paul Landrain, Conseiller spécialisé en Agriculture Biologique à la chambre d'agriculture <u>Animatrice</u>: Maëlle Colin, animatrice GIE Elevages / ADA Bretagne

<u>Public</u>: Apiculteurs professionnels et pluriactifs (*le nombre de places est limité à 15 personnes pour favoriser les échanges avec l'intervenant. Une priorité sera donnée aux contributeurs VIVEA*).

Pas de pré requis nécessaire.

Durée: 1 jour / 7 heures

Cette journée de formation aura lieu une seule fois en Bretagne, plutôt au centre de la région pour pour permettre de limiter votre temps de route et d'accueillir un maximum de personnes.

Mardi 24 janvier 2022 de 9h30 à 17h30

Locaux de la chambre d'agriculture de Loudéac - Salle Loudia
CAP CIDERAL

1 Rue Pierre Simon LAPLACE BP 344
22 603 LOUDEAC CEDEX

<u>Restauration</u>: chacun apporte son pique-nique, sa boisson et ses couverts. Du café et de quoi faire du thé seront à disposition tout au long de la journée.

<u>Matériel à apporter</u>: Excepté de quoi prendre des notes, pas de matériel nécessaire.

<u>Modalités d'inscription</u>: L'inscription à la formation est obligatoire, et est un engagement à participer à la journée choisie. Elle se fait via <u>le formulaire en ligne</u>.

Un e-mail de confirmation vous sera envoyé dès prise en compte de votre inscription.

Concernant les personnes en situation de handicap :

Pour toute situation de handicap, merci de nous contacter au préalable par téléphone.

Responsable de stage: Maëlle Colin / 07.61.59.27.46 / maelle.ada@gie-elevages-bretagne.fr

Retrouvez l'ensemble des modalités concernant la formation (tarif, inscription...) dans le <u>catalogue</u> des formations hiver 2022-2023 ADA Bretagne.



Programme de la formation

Objectif: A l'issue de cette formation, vous connaîtrez le contexte agricole breton, ainsi que les problématiques principales des métiers agricoles de la région. Vous serez capables de mettre en œuvre des connaissances et techniques de communication pour introduire et favoriser des conversations avec des agriculteurs.

Contenu:

Matinée

- Quel est le contexte agricole breton ? Présentation des principales filières, et rotations de cultures observées dans le paysage.
- Quel est le lien entre l'agriculture bretonne et les ressources disponibles pour les abeilles sur le territoire ?
- Quelles aides financières peuvent mobiliser les agriculteurs pour accompagner la mise en œuvre de pratiques agro-écologiques sur leurs exploitations ?

<u>Après midi</u>

- Atelier participatif autour de la culture de colza : Comment se déroule une « culture type », conventionnelle, de colza ? Quelles sont les principales interventions de l'agriculteur au champ, et quelles sont leurs objectifs ? Quelles sont les itinéraires techniques de culture « alternatifs » ? Quels sont les points de vigilance pour l'apiculture ?
- Comment faciliter les échanges entre agriculteurs et apiculteurs ? Atelier participatif et échanges autour des intérêts, points de vue, et contraintes des différents métiers. Echanges autour des techniques et outils de communication.

Modalités pédagogiques :

- formation en groupe
- tour de table et attentes des stagiaires
- remise de documents papiers supports de la formation et de documentation complémentaires
- atelier participatifs et animés par l'intervenant et l'animatrice
- témoignages, questions, échanges et discussion
- évaluation de la formation (capacités acquises et satisfaction) : fiche d'évaluation remise à chaque stagiaire en fin de formation
- quiz en fin de journée

Formation sollicitant les fonds de formation VIVEA dont les ressortissants sont les chefs d'exploitation, les conjoints collaborateurs, les associés exploitants. Pour les autres statuts, nous contacter.

L'inscription à la formation est obligatoire en amont, et est un engagement à participer à la journée choisie. Toute annulation d'inscription peut remettre en jeu l'équilibre financier de la journée.

Une attestation de stage vous sera délivrée à l'issue de la formation.

N° de déclaration de formation : 533 50 822 435